



**Analyse des besoins en abris d'urgence et
gestion de camps et stratégie d'intervention**

Haïti - 2012

Résumé des messages clés	3
PARTIE I – Analyse des besoins et stratégie d’intervention	5
1. Introduction.....	5
2. Structure révisée de la coordination du cluster	5
3. Réalisations en date	5
4. Analyse des besoins pour 2012	6
5. La palette de solutions	12
6. Réparation et reconstruction de logements permanents.....	13
7. Abri transitoire et semi-permanent	14
8. Les initiatives de subvention au loyer	15
9. Formalisation de camps	16
10. Relocalisation	16
11. Maintien de l’approvisionnement et entretien des abris d'urgence	16
12. Préparation aux urgences.....	17
Partie II : Cadre opérationnel de l’unité de coordination du cluster (UCC)	19
1. Gestion de l’information	19
2. Relation avec la coordination de logement permanent.....	19
3. Liaison avec le gouvernement et transition	20
4. Liaison avec les bailleurs de fonds.....	20
5. Liaison inter-cluster	20
6. Mécanismes de coordination	21
Liste des acronymes	22

Résumé des messages clés

Reconnaissant la proportion significative des trois grands types d'assistance directe attribués à ce jour - abri transitoire, réparation et reconstruction de logement – en faveur des populations basées dans les quartiers, le cluster plaide pour un ciblage prioritaire des bénéficiaires dans les camps pour toutes nouvelles activités en 2012. Ceci est nécessaire afin d'assurer une approche équilibrée de l'aide visant à répondre de manière adéquate aux besoins de l'ensemble des catégories de bénéficiaires.

En se fondant sur les activités actuelles et les prévisions d'impact, l'unité de coordination du cluster (UCC) calcule **un déficit global de 74 071 solutions** pour les familles vivant dans les camps de déplacés, représentant un peu plus de 311 098 personnes déplacées internes (PDI) risquant de rester dans les camps à la fin de l'année 2012.

A l'instar de nombreux larges déplacements de population, la fermeture effective des camps nécessitera le ciblage spécifique de la population vivant dans les camps.

Le cluster demande au gouvernement d'Haïti (GoH), au cluster Relèvement immédiat et au groupe de travail Logement Quartiers de s'assurer, dans la planification des réparations et de reconstructions des logements permanents, de l'accroissement du ciblage des bénéficiaires suivants :

- les personnes vivant dans les camps propriétaires de maisons rouges et jaunes directement sélectionnées pour la réparation et la reconstruction.
- les personnes vivant dans les camps anciennement locataires (représentant 77% de la population déplacée) à travers le développement accru du parc locatif, en plus des réparations et reconstructions pour les propriétaires / occupants.

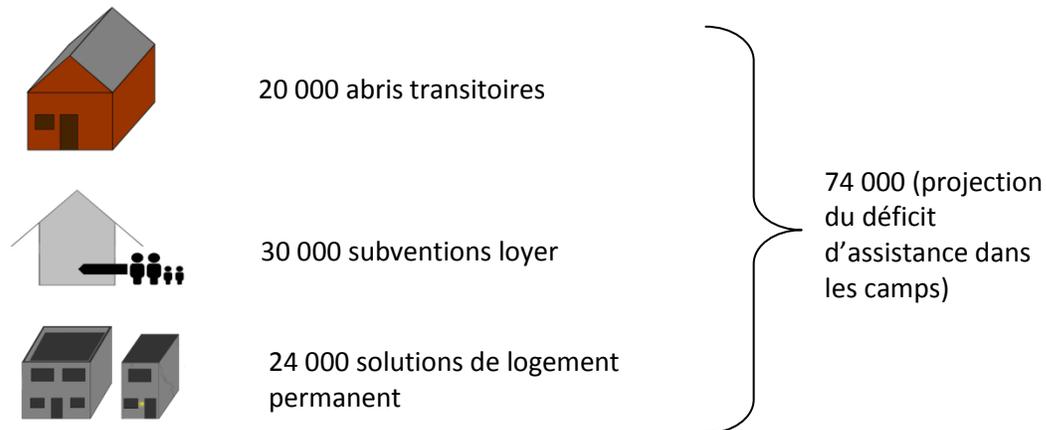
Afin de remédier au ciblage limité des bénéficiaires dans les camps par les programmes d'abris transitoires, le cluster plaide en faveur de l'augmentation du ciblage des populations déplacées vivant dans les camps à hauteur minimum de 50% de tous les nouveaux projets.

En se fondant sur le déficit identifié de 74 000 solutions pour les familles déplacées vivant dans les camps, le cluster continuera à plaider en faveur du financement de 20 000 abris transitoires additionnels destinés principalement aux bénéficiaires vivant dans les camps. Ce chiffre est basé sur le calcul de la capacité des organisations à construire des abris transitoires en 2012.

Considérant ce déficit identifié de 74 000 solutions pour les familles vivant dans les camps, le cluster continuera à plaider en faveur du financement de 30 000 subventions au loyer afin d'aider à combler ce déficit de façon coordonnée avec l'accroissement proposé de l'aide ciblée en abri transitoire. Cette activité peut être renforcée par l'adoption d'initiatives de microcrédits visant à encourager le développement du parc locatif à travers l'initiative privée.

Un échec de la réduction significative de la population dans les camps soumettrait les déplacés à l'occupation prolongée d'abris d'urgence dégradés et en fin de parcours. Au cours de l'année 2012, ces abris se détérioreront au point de ne plus représenter une solution habitable et nécessiteront un remplacement des bâches ainsi que d'autres réparations et entretiens. Ces

activités nécessiteraient un financement supplémentaire important uniquement destiné à maintenir le statut actuel d'abris de qualité inférieure aux standards requis. La mise en place de 30 000 subventions au loyer et de 20 000 abris transitoires supplémentaires pour la population dans les camps ne serait cependant pas suffisante pour faciliter la fermeture complète des camps au vu des projections d'impact actuel de chacune de ces solutions. Ces chiffres laissent de l'espace pour l'augmentation ciblée de solutions de logement permanent dans les quartiers, de formalisation de camps et d'un plus large développement du parc constructif afin d'aider les 24 000 autres familles déplacées vivant dans les camps.



Les messages clés résumés ci-dessus sont plus clairs mis dans leur contexte tel que dans l'analyse ci-dessous. Cette section a été ajoutée pour permettre une rapide présentation des chiffres clés.

PARTIE I – Analyse des besoins et stratégie d'intervention

1. Introduction

L'examen qui suit est destiné à définir avec précision les priorités opérationnelles clés de l'IASC cluster abri d'urgence et CCCM Haïti pour aider à assurer un soutien multisectoriel continu aux activités des partenaires du cluster au cours de l'année 2012. Ce document ne doit pas être considéré comme une stratégie exhaustive et révisée du cluster mais plutôt comme une analyse de l'évolution de la situation humanitaire afin de favoriser la définition des priorités du cluster pour 2012.

2. Structure révisée de la coordination du cluster

À dater du 1^{er} Septembre 2011, sur demande du Coordonnateur humanitaire des Nations unies, l'OIM a endossé le rôle de coordonner les activités en abri non-permanent de l'ancien cluster abri Haïti. Cette activité a été combinée avec le cluster existant gestion et coordination de camp (CCCM) mené par l'OIM Haïti pour former le nouvellement dénommé IASC abri d'urgence et CCCM Haïti (IASC Haiti E-Shelter & CCCM Cluster.)

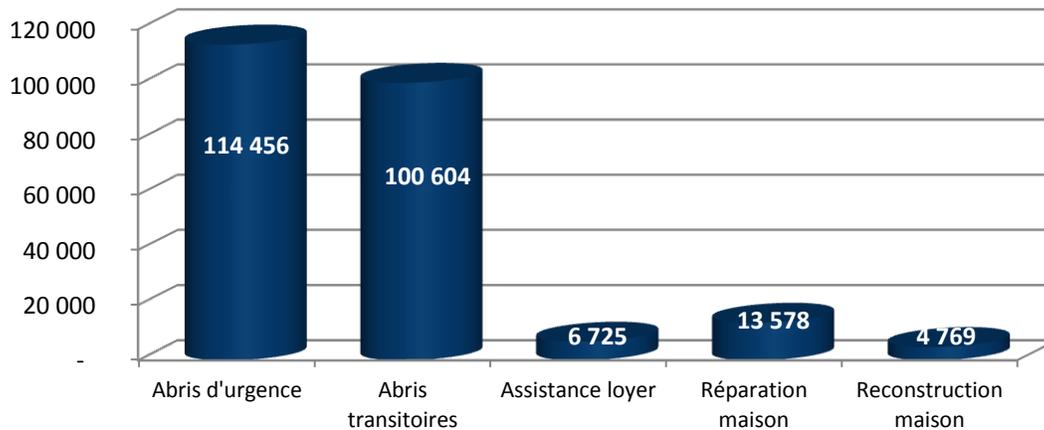
En conséquence de cette révision, l'unité de coordination du cluster (UCC) des clusters fusionnés continuera à couvrir le mandat initial du cluster CCCM, tout en fournissant des services de coordination dans ses domaines spécifiques de responsabilité comprenant l'ensemble des activités de logements non-permanents - abri d'urgence, abri transitoire, logement progressif (Progressive Housing), les initiatives de subvention au loyer et autres solutions alternatives de logement.

Une activité clé de l'UCC est d'assurer une liaison efficace avec d'autres entités clés de la coordination, y compris les représentants du gouvernement Haïtien et les ministères, le cluster Relèvement immédiat et le cluster WASH. Cette liaison sert de fondement au développement continu d'une stratégie nationale complète pour l'assistance et la programmation opérationnelle.

3. Réalisations en date

Le graphique ci-dessous est un résumé de l'assistance en abris et logements fournie par la communauté humanitaire jusqu'à Décembre 2011. Il est important de noter que ces chiffres représentent le montant total des différents types d'assistance et ne font pas la distinction entre les bénéficiaires issus des camps et les bénéficiaires issus des quartiers.

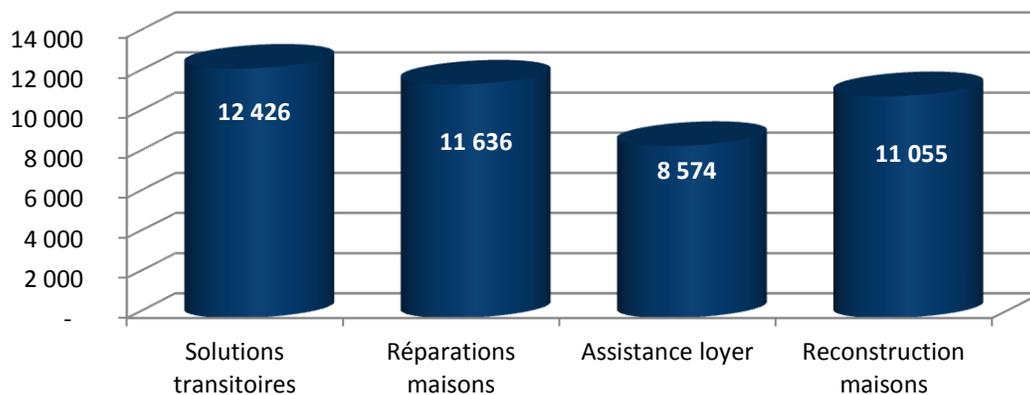
Abris et logements - Réalisations- Décembre 2011



4. Analyse des besoins pour 2012

Outre les réalisations de 2010-2011, l'analyse de la palette des engagements financés pour l'année 2012 vise à déterminer l'impact de ces activités et à identifier d'autres carences de cette assistance. Le graphique ci-dessous indique les engagements financés par type d'assistance clés au-delà des résultats obtenus en 2010 et 2011.

Estimation des solutions financées - Décembre 2011



Le graphique ci-dessus indique un engagement financé d'un total de 43 691 solutions de relocation pour les familles durant 2012.

Afin d'aider au futur ciblage de bénéficiaire, il est nécessaire de prendre en compte l'impact de l'assistance d'ors et déjà planifiée pour les groupes de bénéficiaires suivants :

- Les familles touchées par le tremblement de terre vivant dans les quartiers.
- Les familles déplacées vivant dans les camps.

La réponse humanitaire en Haïti a invariablement manqué d'informations quantitatives sur le nombre de familles ayant fait face à la destruction totale ou partielle de leur maison mais n'ayant pas été déplacées dans un des nombreux camps d'hébergement. Il est toutefois possible de mesurer, dans une certaine limite, la proportion de l'aide qui a été attribuée à chacun des groupes de bénéficiaires et par conséquent de mesurer plus précisément l'impact des activités futures d'abris et logements prévues pour chacun de ces groupes.

À ce jour, la sélection des bénéficiaires pour les abris transitoires, les réparations de logement et les reconstructions a largement suivi une approche centrée sur les quartiers. Il est ainsi attendu qu'en raison de leur présence dans les zones d'opération, les bénéficiaires vivant dans les quartiers ont bénéficié d'une plus grande proportion de l'aide que les populations vivant dans les camps. Les analyses des informations disponibles sur la mise en œuvre des principaux types d'assistance en matière de relocation ont été entreprises afin de mieux quantifier cette hypothèse.

Impact de l'abri transitoire

Une analyse effectuée sur un échantillon de plus de 23 000 abris transitoires (T-Shelters) construits par plusieurs partenaires indique que seulement 22% des 100 000 unités livrées à ce jour ont bénéficié aux familles issues des camps. Il peut donc être supposé que sur les 12 680 unités restantes financées, un pourcentage similaire s'appliquera car la sélection des bénéficiaires de cet engagement suit largement une méthodologie similaire. Cela signifie que les bénéficiaires issus des quartiers ont bénéficié de 78% de l'ensemble des abris transitoires livrés.

Impact de la réparation et de la reconstruction de logements

Les informations sur l'impact de la reconstruction et de la réparation de logements sont très limitées. Les renseignements recueillis par le PADF - un des plus importants acteurs de la réparation de maisons jaunes en Haïti - indiquent que jusqu'à 75% des plus de 5 000 maisons réparées étaient déjà occupées avant la mise en œuvre du projet. Cette conclusion est appuyée par des citations de Dr Myamoto de Myamoto international - une firme d'ingénierie qui a évalué 400 000 structures en Haïti - suggérant que 85% des maisons jaunes et 64% des maisons rouges évaluées sont déjà occupées. Ces chiffres clés indiquent une proportion significative des activités en faveur des bénéficiaires issus des quartiers et, à l'instar de l'analyse des données sur les abris transitoires, peuvent être utilisés à titre indicatif pour de futures planifications. En mettant en application les pourcentages ci-dessus pour déterminer la répartition entre les futures bénéficiaires issus des camps et les bénéficiaires issus des quartiers, il est estimé qu'environ 75% des réparations de logements bénéficient aux personnes déplacées dans les quartiers et qu'environ 64% des reconstructions de maisons rouges aident des habitants actuels. Ceci suggère que les familles dans les camps pourraient bénéficier, au maximum, de 25% des réparations de logement et de 36% des reconstructions de logement en vertu d'un processus de sélection centré sur les quartiers.

L'UCC reconnaît toutefois les limites des informations recueillies décrites ci-dessus mais a pris la position d'utiliser les meilleures informations disponibles. Afin d'analyser davantage l'impact de

la réparation et de la reconstruction de logements permanents pour les populations déplacées, l'UCC demande spécifiquement au cluster Relèvement immédiat et au Logement Quartiers d'évaluer et de diffuser des informations sur les points suivants :

- *Les objectifs de la sélection des bénéficiaires pour des projets de logement majeurs, y compris l'emplacement actuel et le statut de la propriété du logement / parcelle.*
- *Le nombre de réparations et de reconstructions de logements prévues pour les propriétaires occupants les logements.*
- *Le nombre de réparations et de reconstructions de logements prévues et résultant dans la mise à disponibilité d'unités pour les locataires.*
- *Le nombre de maisons à reconstruire sur un terrain préexistant.*
- *Le nombre de nouvelles maisons à développer dans le cadre de nouveaux projets résidentiels.*
- *Les calendriers estimés pour l'achèvement.*

Impact des programmes de subvention au loyer

En décembre 2011, 6 725 familles ont bénéficié d'initiatives de subvention au loyer visant à faciliter l'accès à la location pour les familles aux moyens limités. Cette activité demeure la seule activité d'assistance directe qui favorise proportionnellement les bénéficiaires issus des camps à ceux issus des quartiers. À ce jour, 100% des initiatives de subvention au loyer ont ciblé les bénéficiaires venant des camps.

Reconnaissant la proportion significative des trois grands types d'assistance directe attribués à ce jour – abri transitoire, réparation et reconstruction de logement – en faveur des populations basées dans les quartiers, le cluster plaide pour un ciblage prioritaire des bénéficiaires dans les camps pour toutes nouvelles activités en 2012. Ceci est nécessaire afin d'assurer une approche équilibrée de l'aide visant à répondre de manière adéquate aux besoins de l'ensemble des catégories de bénéficiaires.

Besoin de continuer à faciliter les stratégies de sortie des camps

Comme pour de nombreux déplacements à grande échelle, la fermeture effective des camps requiert le ciblage spécifique de la population déplacée vivant dans les camps.

Près de deux ans après le tremblement de terre, les camps représentent l'un des obstacles les plus importants au relèvement d'Haïti en empêchant la transition complète de l'urgence au rétablissement et au développement. La majorité des camps sont des sites spontanés surpeuplés tombant bien en dessous des standards humanitaires reconnus, assujettissant la population à l'accroissement de la vulnérabilité aux risques naturels, créés par l'homme et environnementaux.

Les données de novembre 2011 de la Matrice de suivi du déplacement (DTM) indiquent un total de 519 000 personnes (127 000 familles) déplacées vivant dans 758 camps. En termes d'abri, la

plupart de cette population n'a bénéficié que d'une distribution seule de matériel pour les abris d'urgence - des tentes ou des bâches en plastique - depuis janvier 2010. D'importants programmes de redistribution de matériaux et de renforcement des abris ont permis d'améliorer l'approvisionnement initial pour une certaine proportion des personnes déplacées mais la durée de vie des abris d'urgence fournis est limitée. Il est prévu qu'au cours de 2012, les abris encore occupés continueront à se détériorer au point où ils ne seront plus habitables.

En plus des abris d'urgence, d'autres infrastructures des camps continueront à se détériorer tout au long de 2012 au point où même les installations les plus élémentaires cesseront de fonctionner. Les préoccupations clés suivantes ont été présentées par le cluster WASH en Haïti :

- En novembre 2011, environ 7 500 latrines ont été recensées dans les camps, 28% ne sont plus fonctionnelles. Plus de 1 000 latrines sont abandonnées et doivent être mises hors service. La plupart des toilettes ont été construites pendant la période d'intervention d'urgence et arrivent à la fin de leur durée de vie. En 2012, des réparations importantes et des réhabilitations seront nécessaires pour maintenir ou remplacer ces structures d'urgence usagées.
- À l'heure actuelle, les fonds disponibles pour les opérations de vidange de latrines en 2012 ont été obtenus pour environ 60% de la population vivant dans les 53 plus grands camps. Ainsi, il existe un déficit en services de vidange pour 40% de la population (207 000 personnes) vivant dans les 705 camps restants.
- Seulement 6% des 758 camps disposent d'installations opérationnelles de lavage des mains avec savon et eau.
- 74% de la population dans les camps achète de l'eau venant des kiosques privés d'eau ou des citernes. La qualité de l'eau et les coûts de ces points privés d'approvisionnement en eau ne sont pas contrôlés.¹

Des informations supplémentaires de la DINEPA en octobre 2011 indiquent que seulement 9% de la population des camps a accès à 10 litres d'eau potable par jour et que le nombre moyen de personnes pour chaque latrine est de 94.

Les informations de l'unité de santé de l'OIM indiquent que 12% des femmes dans les camps en âge de procréer sont enceintes, un chiffre trois fois plus élevé que la moyenne nationale. Un nombre important d'enfants sont confrontés à la perspective d'un deuxième, troisième ou même quatrième anniversaire sans n'avoir connu rien d'autre que la vie dans un camp d'urgence en détérioration, sous un abri de fortune constitué de bois et de bâches en plastique. La population en bas-âge est particulièrement vulnérable aux risques divers des camps.

Application des solutions de retour

Il est reconnu que l'utilisation de la palette complète de solutions est requise pour aider les familles déplacées à quitter les camps, à retourner dans les quartiers et à établir une plate-

¹ Observatoire DINEPA, Indicateurs ratios et mesures des performances WASH dans les sites d'hébergements temporaires, Octobre 2011.

forme pour le relèvement. Une analyse plus avancée des engagements pris pour cette palette de solutions permet d'effectuer une estimation du nombre total de solutions qui faciliteront davantage les départs des camps en 2012.

En se concentrant spécifiquement sur la population dans les camps, sur les 43 691 solutions engagées et financées, l'unité de coordination du cluster estime une répartition des chiffres pour les bénéficiaires vivant dans les camps tels que :

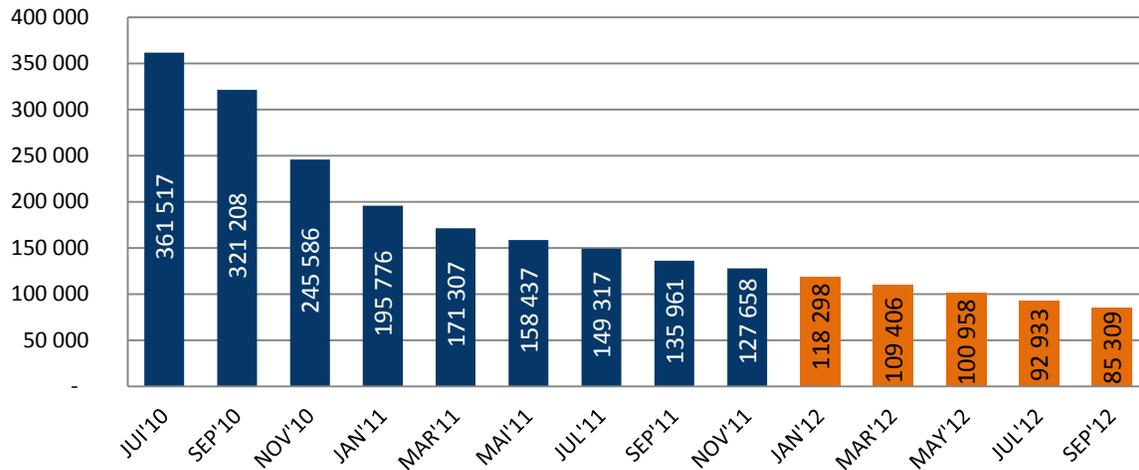
Activité	Engagements financés	Pourcentage appliqué pour les populations des camps	Solutions estimées pour les familles des camps
Solutions transitoires	12 426	22%	2734
Réparations de maisons	11 636	25%	2909
Subvention au loyer	8574	100%	8574
Constructions de logement	11 055	36%	3980
TOTAL	43 691	41%	18 197

Comparé avec le chiffre total de 127 000 familles dans les camps (519 000 personnes), cette estimation met en évidence un manque considérable d'assistance engagée pour cette catégorie de population vulnérable.

Autres facteurs affectant les chiffres de la population issue des camps

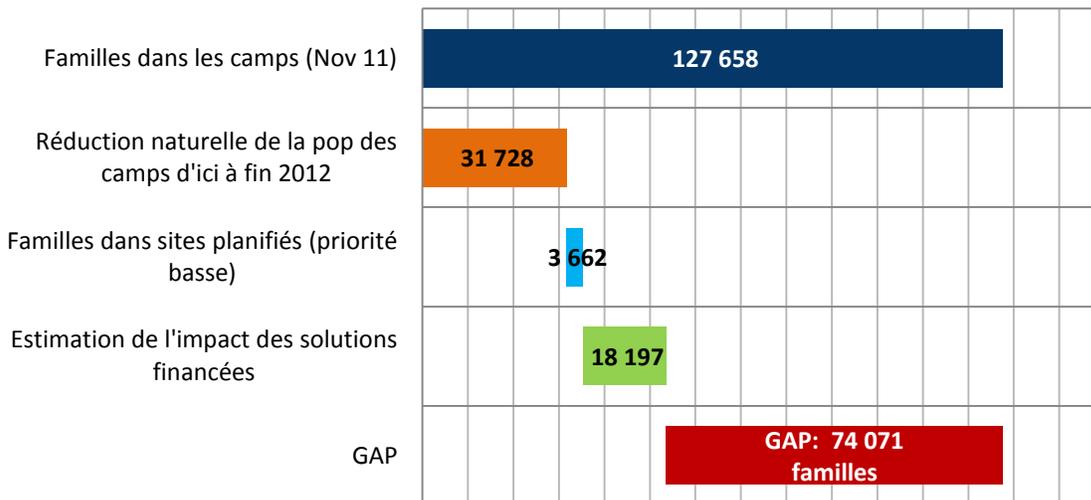
Afin d'identifier de manière approfondie les lacunes en terme d'assistance, l'unité de coordination a suivi les chiffres de la population par l'intermédiaire de la DTM afin de rendre compte d'autres facteurs affectant la population des camps. Ces facteurs incluent à la fois les influences positives et négatives, dont les solutions prises individuellement et dans une moindre mesure, les expulsions qui doivent être prises en compte afin d'estimer avec précision les chiffres concernant la population restant dans les camps à la fin 2012. Les tendances démographiques au cours des six derniers mois indiquent une réduction moyenne de 6% de la population dans les camps tous les deux mois, bien qu'il faille reconnaître que ce taux de départ est généralement en baisse. Sur ces 6%, il peut être calculé que 1,16% des départs des camps sont imputés à l'aide directe de programmes humanitaires. Tout au long de l'année 2012, environ **31 728** familles quitteront les camps en raison de ces autres facteurs.

Réduction estimée de la population des camps en fonction des engagements humanitaires et autres "facteurs"



Le graphique suivant illustre l'impact estimé des engagements humanitaires actuels et d'autres facteurs de réduction de la population des camps au cours de l'année 2012. Le « déficit » reflète la population des camps prévue en décembre 2012.

Projection de la population des camps en 2012



En se basant sur les activités actuelles et les prévisions d'impact, l'UCC estime un déficit global de plus de 74 071 solutions pour les familles vivant dans les camps, représentant une population de plus de 311 098 personnes déplacées internes (PDI) restant dans les camps d'ici à la fin 2012.

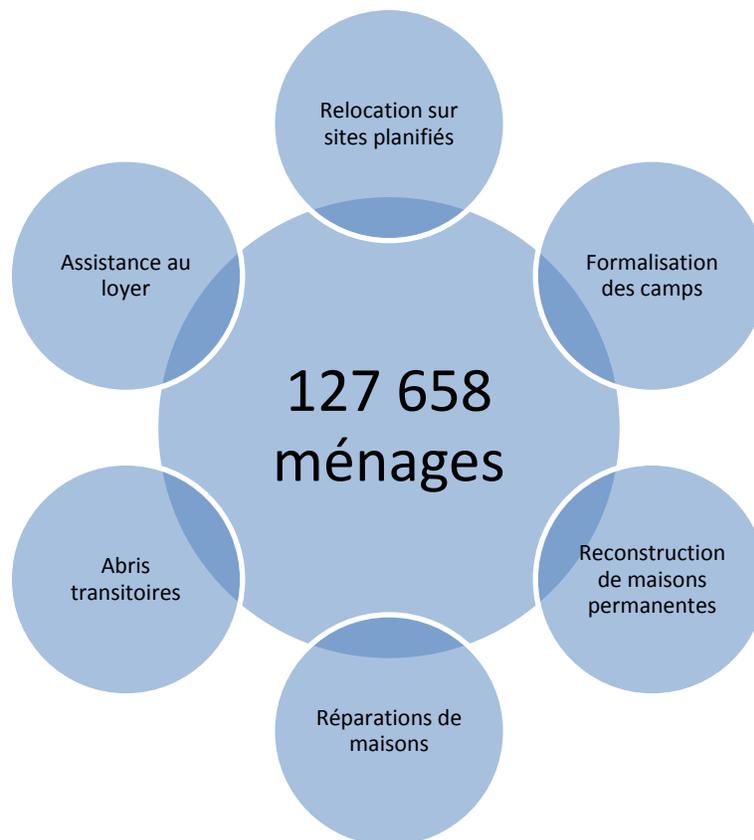
L'impact négatif de cette vaste population qui entamerait une quatrième année dans des hébergements d'urgence serait extrême dans un pays vulnérable aux catastrophes naturelles, au choléra et à l'instabilité civile. En raison de la vulnérabilité de ces emplacements, des séries répétées d'assistance d'urgence seront nécessaires simplement pour assurer une sécurité

rudimentaire, maintenir les services de santé et le niveau actuel d'abris et d'infrastructures de faible qualité. Cette assistance représenterait une ponction importante et continue des ressources humanitaires en baisse et en particulier dans le secteur du logement, il est estimé que près de 70 000 abris d'urgence nécessiteront un remplacement et/ou une réparation rapide au cours de l'année 2012 s'il est nécessaire de continuer à pourvoir aux besoins en abris d'urgence.

La vulnérabilité d'une population importante de déplacés aux phénomènes météorologiques à venir ne doit pas être sous-estimée. Bien que durant les deux dernières années, l'impact des pluies saisonnières et de la saison cyclonique ait été relativement faible, il faut cependant reconnaître que la probabilité de graves impacts futurs augmente considérablement avec le temps. La facilitation des départs des populations de camps aux logements plus permanents reste le moyen le plus efficace de réduire la vulnérabilité et cet élément de réduction des risques de désastre (RRD) devrait constituer un facteur dans la détermination des attributions et le ciblage du financement humanitaire pour les abris et les solutions de logement.

5. La palette de solutions

Le schéma ci-dessous indique la gamme de solutions au déplacement. Les sections 6 à 10 examinent le statut de ces solutions avec les recommandations du cluster pour la mise en application future de chacune d'entre elles.



6. Réparation et reconstruction de logements permanents

Les chiffres suivants indiquent les progrès à ce jour (décembre 2011) en matière de livraison de solutions permanentes à travers des programmes humanitaire;

Réparation de logement	13 578 unités
Construction de logement	4 769 unités

Les défis de la construction de logements permanents dans un pays présentant un pourcentage élevé de la population locataire sont nombreux et cela se reflète dans les chiffres ci-dessus. Une augmentation des engagements pour la réparation et la reconstruction de logements en 2012 a été constatée et il est impératif qu'un équilibre entre les différents types d'assistance soit maintenu en laissant une place suffisante pour les activités croissantes dans le secteur du logement permanent. Les solutions permanentes doivent rester l'objectif principal pour permettre le retour des familles. Cependant, il faut reconnaître que les réalisations dans ce secteur ne seront pas en mesure de satisfaire aux besoins au cours de l'année 2012, résultant dans l'occupation continue d'abris d'urgence à la fois par la population dans les quartiers et dans les camps.

Pour la population vivant dans les camps, l'impact de la réparation et de la reconstruction sera limité en comparaison à la population des quartiers en partie en raison d'une approche largement centrée sur les quartiers dans la sélection des bénéficiaires. Les défis importants liés à la sélection des bénéficiaires issus des camps pour les programmes de logement permanent sont reconnus de même que les efforts de nombreuses organisations à augmenter le ciblage de ce groupe de population. En plus des 77% de familles anciennement locataires vivant dans les camps, 8% des familles sont propriétaires de maisons difficilement réparables (maisons rouges) et 5% sont propriétaires de logements réparables (maisons jaunes). Cela représente 16 510 familles déplacées vivant dans les camps qui pourraient directement bénéficier des initiatives de réparation et de reconstruction de logements et quitter les camps si elles étaient ciblées dans le cadre de programmes de logement permanent. Pour les déplacés anciens locataires, un accès accru au parc locatif sera nécessaire.

Le cluster demande au gouvernement d'Haïti (GoH), au cluster Relèvement immédiat et au groupe de travail Logement Quartiers de s'assurer, dans la planification de la réparation et de la reconstruction des logements permanents, de l'accroissement du ciblage des bénéficiaires suivants :

- **les personnes vivant dans les camps propriétaires de maisons rouges et jaunes directement sélectionnées pour la réparation et la reconstruction.**
- **les personnes vivant dans les camps anciennement locataires (représentant 77% de la population déplacée) à travers le développement accru du parc locatif, en plus des réparations et reconstructions pour les propriétaires/occupants.**

7. Abri transitoire et semi-permanent

Actuellement, l'abri transitoire représente l'approvisionnement en abris non-urgents le plus important en termes de chiffres avec plus de 100 000 unités construites en décembre 2011. En dépit d'une place laissée pour l'augmentation significative de la distribution de solutions permanentes de logement, le cluster reconnaît un besoin continu en abris transitoires et autres aides semi-permanentes tels que le « logement progressif » (Progressive Housing) afin de continuer à réduire significativement le niveau actuel de déplacement. Les solutions transitoires représentent une étape appropriée et réalisable vers le relèvement pour les populations affectées par le séisme, facilitant davantage les départs des camps et fournissant une plateforme communautaire pour le relèvement.

Les six premiers mois de l'année 2012 constituent une étroite fenêtre d'opportunité pour capitaliser davantage sur la présence, l'expertise et la capacité des acteurs humanitaires à travailler à réduire la population dans les camps à travers l'approvisionnement continu de solutions transitoires. Au-delà de cette période, la capacité opérationnelle de nombreux acteurs sera considérablement réduite étant donné la fin des projets et la dissolution des équipes opérationnelles. Basé sur le niveau d'approvisionnement en abris transitoires de la seconde moitié de l'année 2011, l'UCC estime à 20 000 unités supplémentaires la capacité future des partenaires (au-delà des engagements financés déjà existants) au cours de 2012 sous réserve de financements. Actuellement, seulement 7 300 unités d'abris transitoires ont été demandées par le biais du CAP, ce chiffre limité résultant du sentiment partagé par les organisations que les solutions transitoires ne recevront pas de financements en 2012. La réduction dramatique de la distribution de solutions réalisables aurait pour conséquence le prolongement de la situation de déplacement et la vulnérabilité accrue des populations affectées par le séisme. Ceci est particulièrement le cas pour les abris transitoires représentant la principale activité élevée en termes de volume pour les abris et les retours à ce jour.

Davantage d'abris transitoires = moins d'abris d'urgence

Dans les régions, les consultations avec les organisations qui installent des abris transitoires indiquent que les camps peuvent être fermés par une installation ciblée d'abris transitoires. Les calculs effectués par les CMO de l'OIM appuyés par les membres du cluster suggèrent que 400 abris transitoires additionnels² pourraient faciliter la fermeture complète des camps à Petit-Goâve et Grand-Goâve et que 1 700 abris transitoires pourraient avoir le même résultat à Léogane et Gressier. Comme dans tous les secteurs opérationnels, la capacité à fournir cette aide diminuera dans les premiers mois de 2012 si des fonds supplémentaires soutenant cette activité ne sont pas disponibles. L'UCC continuera à suivre les engagements de reconstruction et de réparation en vue d'assurer que les futurs projets d'abris transitoires et de logements progressifs (Progressive Housing) soient géographiquement ciblés vers les zones qui en ont le plus besoin.

² Une prochaine estimation sera effectuée en fonction d'une évaluation actuellement menée par ASB.

L'analyse présentée dans la section 3 identifie le pourcentage limité d'abris transitoires délivrés ayant bénéficié aux populations dans les camps - 22% des 100 000 abris déjà construits en décembre 2011. Malgré ce pourcentage limité, les abris transitoires continuent à représenter le moyen le plus efficace pour faciliter le départ des familles des camps à travers l'approvisionnement d'aide en matière de logement et d'abri.

Afin de remédier au ciblage limité des bénéficiaires dans les camps par les programmes d'abris transitoires, le cluster plaide en faveur de l'augmentation du ciblage des populations déplacées vivant dans les camps à hauteur de 50% de tous les nouveaux projets.

Cibler l'aide en abri transitoire envers la population locataire majoritaire au sein des camps pose des défis mais ceux-ci ont été surmontés par certaines organisations à travers l'adoption d'une approche de l'accord multi-partie. Cela permet à la famille bénéficiaire d'occuper un abri transitoire fourni sur un terrain appartenant à une tierce partie avec une location sécurisée pour une période fixe et convenue. Afin de continuer à soutenir ce type d'initiative, l'unité de coordination du cluster développera les lignes directrices de la livraison d'abri transitoire pour les familles locataires sur la base de bonnes pratiques reconnues par les partenaires du cluster.

En se fondant sur le déficit identifié de 74 000 solutions pour les familles déplacées vivant dans les camps, le cluster continuera à plaider en faveur du financement de 20 000 abris transitoires additionnels destinés principalement aux bénéficiaires dans les camps. Ce chiffre est basé sur le calcul de la capacité des organisations à construire des abris transitoires en 2012.

Le cluster reconnaît également les bénéfices potentiels de l'évolution du « logement progressif » qui peuvent être améliorés selon une spécification « permanente » après l'occupation. Cette approche peut adopter les bonnes pratiques tirées des programmes d'abris transitoires mais dans le but d'assurer des solutions plus durables.

8. Les initiatives de subvention au loyer

Les programmes de retour, y compris l'initiative 16/6 en cours, ont permis de mettre l'accent sur le potentiel des initiatives de subvention au loyer afin de soutenir le retour des personnes déplacées internes (PDI) vers le logement locatif. Il est reconnu que la disponibilité d'un parc locatif adéquat peut être un facteur limitant la poursuite de cette activité, toutefois, la poursuite de ce type de solution est recommandée dans la mesure de sa capacité. Certains éléments suggèrent que des initiatives privées de reconstruction effectuées par des propriétaires de parcelles se traduisent par une augmentation de la disponibilité de logements locatifs mais cela reste difficile à mesurer de manière complète. Afin de documenter davantage les programmes de subvention au loyer, une évaluation du parc locatif disponible est prévue pour février - mars 2012 et les informations tirées de cette évaluation feront partie intégrante d'une révision de la stratégie prévue en avril 2012. À ce jour, 6 725 familles ont quitté les camps grâce à l'utilisation d'une méthodologie standardisée consistant à offrir aux familles déplacées vivant dans les camps 500 USD pour obtenir un logement locatif sur une période d'un an dans une structure

sécurisée. L'unité de coordination du cluster continuera à évaluer les méthodologies des projets de subvention au loyer en cours dans la perspective d'élaborer les lignes directrices de bonnes pratiques pour les organisations envisageant ce type de programme.

Considérant ce déficit identifié de 74 000 solutions pour les familles vivant dans les camps, le cluster continuera à plaider en faveur du financement de 30 000 subventions au loyer afin d'aider à combler ce déficit de façon coordonnée avec l'accroissement proposé de l'aide ciblée en abri transitoire. Cette activité peut être renforcée par l'adoption d'initiatives de microcrédits visant à encourager le développement du parc du locatif à travers l'initiative privée.

9. Formalisation de camps

Bien que la poursuite d'autres options de relogement pour les personnes déplacées soit préférable, il est reconnu que la formalisation de certains camps pour créer de nouveaux quartiers puisse être considérée comme une option ultérieure. La surpopulation de nombreux camps rend cette activité particulièrement difficile et cette approche nécessitera une enquête et des recherches plus approfondies afin de déterminer la viabilité de la formalisation dans certains emplacements spécifiques.

Outre la formalisation, les dix camps planifiés logeant 3 662 familles au sein d'abris transitoires bénéficient généralement d'infrastructures et de gestion améliorées et peuvent donc être considérés comme étant plus appropriés pour une occupation à plus long terme. Compte tenu du poids des besoins des familles qui vivent encore dans des abris d'urgence, les occupants des camps planifiés ne représentent pas un groupe prioritaire pour l'aide en abris supplémentaires en 2012. La stabilisation de leurs emplacements actuels pourrait être réalisée par la sécurisation d'un bail à durée limitée et déterminée, ce qui sera davantage examiné par l'UCC. Les occupants des sites planifiés ne seront pas exclus de l'aide au retour à venir mais la stabilisation de leurs emplacements actuels pourrait permettre aux ressources humanitaires limitées de cibler ceux qui en ont le plus besoin.

10. Relocalisation

L'accès à la terre demeure un obstacle majeur à la poursuite des activités transitoires et permanentes visant les personnes déplacées et en particulier pour le pourcentage élevé (77%) d'anciens locataires parmi la population déplacée restante. Travailler avec les autorités nationales afin de continuer à identifier les terrains accessibles publics ou privés pour ces populations déplacées internes (PDI) demeurera une priorité du cluster. Il faut toutefois reconnaître que les opportunités dans ce domaine resteront limitées.

11. Maintien de l'approvisionnement et entretien des abris d'urgence

Le cluster abri d'urgence et CCCM identifie l'entretien continu et la livraison d'abris d'urgence pour la population déplacée comme une nécessité humanitaire pour 2012. La poursuite de cette

activité est considérée comme un élément continu de l'aide humanitaire en Haïti en raison des facteurs prioritaires suivants :

- 127 000 familles continuent à vivre au sein de 758 camps de personnes déplacées internes (PDI) comme en témoignent les chiffres du DTM de novembre 2011.
- Beaucoup de familles ont uniquement bénéficié d'une seule distribution d'abris d'urgence - des tentes ou des bâches en plastique - depuis janvier 2010.
- La durée de vie des abris d'urgence fournis est limitée et les abris restant occupés continueront à se détériorer au point où ils ne représenteront plus un logement habitable.
- Les quantités indiquées et les délais pour le développement de solutions alternatives d'abris et de logements pour les populations déplacées ne suggèrent pas qu'une alternative suffisante d'abris sera développée durant la durée de vie des abris d'urgence existants.

En appui à cette priorité stratégique, l'unité de coordination du cluster assistera et / ou représentera les membres du cluster dans la résolution des problèmes liés à l'abri d'urgence avec le gouvernement d'Haïti et les autres parties prenantes.

Un échec de la réduction significative de la population dans les camps soumettrait les déplacés à l'occupation prolongée d'abris d'urgence dégradés et en fin de parcours. Au cours de l'année 2012, ces abris se détérioreront au point de ne plus représenter une solution habitable et nécessiteront un remplacement des bâches ainsi que d'autres réparations et entretiens. Ces activités nécessiteraient un financement supplémentaire important uniquement destiné à maintenir le statut actuel d'abris de qualité inférieure aux standards requis.

12. Préparation aux urgences

L'unité de coordination du cluster continue à collecter et à mettre à jour les informations sur la disponibilité des stocks d'abri d'urgence pour répondre aux urgences éventuelles. Il est important que cette liste reflète les stocks de « réserve d'urgence » uniquement et n'inclut pas les matériaux de construction destinés à des programmes réguliers d'aide en réponse au séisme. L'unité de gestion de l'information de l'UCC visera à clarifier l'état des stocks d'urgence déclarés antérieurement afin de refléter la disponibilité réelle de matériaux destinés à la réponse aux urgences.

En plus de la disponibilité du matériel, des informations concernant la capacité de déploiement d'urgence des membres du cluster seront également recueillies et partagées auprès des acteurs clés, y compris les clusters faisant partie intégrante de la planification de contingence en Haïti. Ces informations comprendront des données sur les capacités logistiques et de transport, la disponibilité des ressources humaines nécessaires et les zones potentielles d'opération.

L'objectif sera de faire correspondre les stocks disponibles avec le transport et le personnel déployés dans un délai très court en réponse aux situations d'urgence éventuelles.

Partie II : Cadre opérationnel de l'unité de coordination du cluster (UCC)

Cette section se concentre principalement sur les opérations de l'UCC visant à appuyer les partenaires du cluster et autres acteurs dans l'approvisionnement de l'aide aux populations affectées par le tremblement de terre. La définition et l'accord sur ces services servent en principe à centrer les activités de l'UCC sur les activités de coordination stratégiques clés.

1. Gestion de l'information

L'unité de gestion de l'information interagit avec un grand nombre de partenaires pour améliorer la gestion de l'information et de l'information publique du cluster et rapporte au coordinateur du cluster abri d'urgence et CCCM. L'unité est le point focal d'information du cluster abri d'urgence et CCCM et consolide les collectes de données existantes, concernant notamment : les articles non-alimentaires (NFI), les abris d'urgence/transitoires, les solutions de retour et de relocation pour les personnes déplacées internes (PID) et les activités relatives à la gestion des camps.

Dans l'éventualité d'un nouveau désastre, l'unité servirait de point focal pour l'information sur les stocks de réponse d'urgence disponibles à travers les membres du cluster.

Les données sont analysées et l'information est disséminée aux partenaires du cluster, aux points focaux inter-clusters et à un large groupe d'acteurs.

En plus de la collecte d'informations directement liées aux activités abri d'urgence & CCCM, l'unité est en liaison avec le Logements Quartiers, le groupe de travail du cluster de relèvement immédiat, afin de collecter les informations sur la planification et les progrès des programmes de logement. Dans le but d'assister la planification et le ciblage des activités pour les populations vivant dans les camps, l'unité travaille étroitement avec la section DTM de l'OIM.

2. Relation avec la coordination de logement permanent

Les besoins en abris d'urgence et transitoires sont directement liés aux progrès des programmes de logement permanent. Dès lors, des relations structurées entre le cluster abri d'urgence et CCCM et UN Habitat (qui mène le groupe de travail sur le logement), l'Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics (UCLBP) et le groupe de travail Logement Quartiers (autrefois appelé le « Donor Group on Housing »), en tant qu'entités de coordination sur le logement permanent, sont essentiels pour de futures planifications. L'UCC compte entretenir ses liens avec le secteur du logement permanent en particulier dans l'optique de partager et de disséminer les informations relatives aux progrès des activités et de mettre en place une stratégie complémentaire afin d'augmenter le nombre et le rythme des activités de retour.

3. Liaison avec le gouvernement et transition

Le coordinateur du cluster abri d'urgence et CCCM peut, lorsque nécessaire, agir comme lien et point focal du cluster pour les communications auprès des ministères du gouvernement ou des officiels pour les questions relatives au CCCM et aux abris non-permanents.

L'UCC sera particulièrement en relation avec l'Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics » (UCLBP) afin d'établir les stratégies et les normes standards pour améliorer les retours et soutenir progressivement le gouvernement d'Haïti dans l'approvisionnement de solutions durables pour les personnes déplacées internes (PDI).

L'UCC restera également en relation avec la Direction de la Protection Civile (DPC) pour effectuer un transfert de compétences au niveau des thématiques de coordination et gestion de camps (CCCM) et de la préparation et réponse aux urgences en cas de désastre naturel.

L'UCC collaborera avec le Département des Collectivités Territoriales au sein du ministère de l'Intérieur afin de renforcer la coordination des activités de gestion de camps et la construction d'abris non-permanents au niveau communal.

Enfin, l'UCC entretiendra une étroite collaboration avec le Centre National d'Information Géospatial (CNIGS), mettant actuellement en place une série de bases de données qui appuiera la reconstruction. L'UCC effectuera la passation de ses responsabilités et de la collecte de données de gestion de l'information au CNIGS.

4. Liaison avec les bailleurs de fonds

Outre la communication régulière bilatérale entre les bailleurs de fonds et les partenaires du cluster, l'équipe de coordination du cluster fera le lien avec les bailleurs de fonds clés afin de promouvoir la stratégie du cluster et travailler à assurer que des fonds suffisants soient mis à la disponibilité de prochaines activités planifiées. L'information sur les résultats de ces relations avec les bailleurs de fonds sera partagée auprès des partenaires et lors de forums pertinents.

5. Liaison inter-cluster

Le coordinateur du Cluster continuera à représenter le cluster abri d'urgence et CCCM lors des réunions inter-cluster menées par UNOCHA. Ce forum constitue une opportunité de partage et de collecte des informations relatives aux financements, aux priorités et aux progrès et de mettre en lumière des problématiques affectant les projets des partenaires du cluster.

Au niveau communal, l'équipe de coordination du cluster travaille pour appuyer les CMO de l'OIM dans la mise en place de réunions multisectorielles avec les bureaux du maire dans les communes à fort volume d'activités. Ces meetings ont pour but de fournir une opportunité de partage d'information et de discussion à un niveau inter-cluster et en étroite coordination avec les autorités locales.

6. Mécanismes de coordination

Coordination à échelle nationale:

Le cluster abri d'urgence et CCCM continuera à tenir des réunions nationales de coordination sur une base mensuelle jusqu'à la fin d'avril 2012, avec une révision en février et en mars 2012 pour considérer les besoins en coordination au-delà de cette période. Le scénario attendu sera d'étendre la coordination du cluster jusqu'à la fin de la saison cyclonique en novembre 2012.

Ces meetings co-présidés par M. Clément Bélizaire – Chef de l'unité de relogement et de relocalisation de l'UCLBP nouvellement créée et le coordinateur du cluster sont actuellement tenus dans les bureaux de l'UCLBP, rue Panaméricaine, lieu national pertinent. L'UCC continuera à encourager une large participation de tous les intervenants, dont les acteurs gouvernementaux et les représentants d'autres clusters afin de s'assurer que ces forums demeurent orientés vers l'action et la prise de décision.

Coordination à échelle communale et dans les provinces

L'UCC abri d'urgence et CCCM continuera à s'engager aux niveaux communal et dans les provinces lors des réunions de coordination et des discussions extraordinaires pour assurer que les problèmes soient identifiés, discutés et communiqués aux parties prenantes. Les efforts pour assurer l'implication de la municipalité dans la prise en main des questions opérationnelles représentent une priorité de l'UCC et font partie intégrante de la future stratégie de transition.

Le Groupe stratégique consultatif :

Le Groupe stratégique consultatif (SAG) abri d'urgence et CCCM continuera à se rencontrer sur une base régulière afin de traiter des questions actuelles et en cours liées aux activités d'abris non-permanents. L'UCC a la responsabilité d'assurer le développement conjoint d'un agenda avec les partenaires du SAG et du cluster. L'adhésion du SAG sera modifiée pour y inclure la représentation du gouvernement d'Haïti, renforcer la présence des bailleurs de fonds et refléter adéquatement les partenariats actuels du cluster. En plus du noyau des adhérents principaux du SAG, des membres additionnels (CC members) provenant d'un champ d'acteurs élargi seront inclus dans toute dissémination d'informations du SAG et périodiquement invités à participer aux discussions plus larges sur des questions clés.

Groupe de travail technique :

Le cluster formera des groupes de travail technique (TWIG) qui incluront les membres du cluster et d'autres intervenants afin de traiter et de formuler des recommandations sur des problématiques spécifiques relatives aux activités des camps ou des abris non-permanents. Les activités du TWIG seront spécifiquement ciblées et temporellement délimitées selon des termes de références (ToR) agréés par le groupe.

Liste des acronymes

CCCMCoordination et gestion de camp
UCC.....Unité de coordination du cluster
CMO.....Camp Management Officer
CNIGS.....Centre National d’Information Géo-Spatial
DPC.....Direction de la Protection Civile
RRD.....Réduction des risques de désastre
GoH.....Gouvernement d’Haiti
PDI.....Personne déplacée interne
OIM.....Organisation internationale pour les migrations
NFI’s.....Articles non-alimentaires
PADF.....Pan American Development Foundation
SAG.....Groupe stratégique consultatif
TWiG.....Groupe de travail technique
UCLBP..... Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics